

Direction des Affaires générales
Décision n°2024-002

**LE PRÉSIDENT
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret n° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents contractuels exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu la note DGRH C1-2 n°2011-0178 du 18 juillet 2011 du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche relative à l'institution des commissions consultatives paritaires ;

Vu la décision n°2022-031² modifiée du 9 décembre 2022 arrêtant la proclamation des résultats pour la commission consultative paritaire de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu la décision n°2022-32 du 12 décembre 2022 arrêtant la proclamation des résultats par voie de tirage au sort pour le siège de titulaire et de suppléant à attribuer à la commission consultative paritaire de la catégorie C ;

Vu la renonciation à siéger du représentant titulaire désigné et du représentant suppléant désigné à la commission consultative paritaire de la catégorie C ;

Vu la désignation par courriel en date du 23 janvier 2024 d'un représentant titulaire (niveau de catégorie A) sur la liste commune CGT-FERC-SUP, SNTRS-CGT, SUD-RECHERCHE EPST, faisant suite à la fin du mandat d'un membre de la Commission consultative paritaire,

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord

**ARRETE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE
L'EPCC POUR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Membres représentants du personnel :

(Liste commune CGT-FERC-SUP, SNTRS-CGT, SUD-RECHERCHE EPST)

Niveau de catégorie A

Titulaire	Suppléant
Céline Barbillon	Mariéva CHALVIN

(Liste commune CGT-FERC-SUP, SNTRS-CGT, SUD-RECHERCHE EPST)

Niveau de catégorie B

Titulaire	Suppléant
Cécile Dauvergne	Aucun représentant suppléant

Niveau de catégorie C

Titulaire	Suppléant
Aucun représentant titulaire	Aucun représentant suppléant

Fait à Aubervilliers, le 24 janvier 2024

Pierre-Paul Zalio
Président de l'EP Campus Condorcet

Par délégation
François Tavernier
Directeur général de l'EP Campus Condorcet



Affichée et publiée le 24/01/2024 et exécutoire le 24/01/2024